

# CREDIT COOPERATIF AGIR UNICEF

Catégorie d'action (AU) de la SICAV Choix Solidaire

**OPCVM diversifié**

Août 2014



Catégorie d'action de partage de la SICAV CHOIX SOLIDAIRE, alliant investissement socialement responsable, investissement solidaire et partage. Son objectif est d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence par une allocation diversifiée en actions cotées (maximum 35% du portefeuille) et en produits de taux (minimum 55%) sélectionnés selon des critères financiers et éthiques (sociaux, environnementaux et de gouvernance), et en titres d'entreprises solidaires non cotées européennes (10% maximum). 50% des revenus annuels sont versés sous forme de don à l'UNICEF pour financer l'éducation des jeunes filles dans le monde.

**Actif net de la SICAV :** 32,83M€  
**dont Action "AU" :** 1,82M€  
**Valeur liquidative au 31/08/2014 :** 54,10€  
**Durée de placement recommandée :** > 2 ans

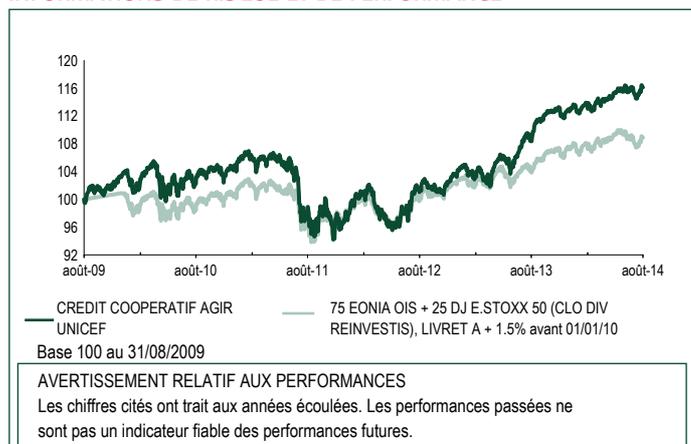


Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable

Performance globale sur 3 ans

Style Rating  
Europerformance Edhec

## INFORMATIONS DE RISQUE ET DE PERFORMANCE



## Faits marquants

L'été a été marqué par l'aggravation de la crise ukrainienne qui a commencé à peser sur l'économie allemande. L'EuroStoxx a sous-performé les marchés mondiaux (-1,99%) alors que le MSCI World a progressé de 0,30% et que le S&P 500 battait ses plus hauts en clôturant au-dessus de 2000 (+2,2%). En Europe, nous avons assisté à une sous-performance de l'Allemagne (Dax -3,7%), pays le plus impacté par la crise ukrainienne, alors que l'Angleterre profitait de son caractère défensif (Ftse +1,1%). En Asie, le Nikkei est en hausse de 1,73% et le Hang Seng de 6,7%.

## Principaux mouvements du mois sur le fonds

L'exposition actions a été remontée autour de 30% de l'actif au cours du mois d'août. La poche actions de Choix Solidaire a gardé une structure visant à réduire la volatilité du portefeuille. Les principales lignes actions de la Sicav restent Sanofi, Banco Santander, SAP et Siemens. Les actions en direct représentent 33% de l'actif du fonds, compensées par des ventes de futures représentant 3,2% de l'actif. La part des investissements solidaires non cotés était à un niveau proche de 7,3%.

## Perspectives

L'environnement reste favorable aux actions dans un univers de taux d'intérêt durablement bas quels que soient les prochains mouvements de la Réserve fédérale. L'Europe devrait bénéficier d'un environnement plus favorable en raison du choc déflationniste provoqué par la crise en Ukraine sur l'économie allemande qui devrait conduire la Banque centrale européenne à adopter des mesures de soutien. L'appréciation du dollar contre euro devrait se poursuivre et devenir un facteur discriminant pour les investisseurs. Toute consolidation temporaire devrait inciter les institutionnels à se repondérer, dans un contexte où l'attitude des banquiers centraux reste favorable aux marchés actions.

Performances au 31/08/2014	YTD	1 mois	3 mois	2013	2012	5 ans
<b>CREDIT COOPERATIF AGIR UNICEF</b>						
Performance flat*	-	-	-	9,30	6,27	15,38
<b>75 EONIA OIS + 25 DJ E.STOXX 50 (CLO DIV REINVESTIS), LIVRET A + 1.5% avant 01/01/10</b>						
Performance flat*	-	-	-	5,26	4,65	8,88
<b>EUROPERFORMANCE**</b>						
Performance catégorie	-	-	-	6,35	8,34	17,47
Classement	-	-	-	3/13	9/12	6/10

Don global 2013\* 14 000,00 € Don unitaire\* 0,41 €

\*Source Ecofi Investissements \*\*Source Europerformance

Indicateurs de risque	Fin de mois	31/12/2013
Sensibilité taux*	1,51	1,05
Sensibilité crédit*	1,78	1,62
Exposition actions*	29,67	24,09
Exposition devise*	0,09	0,10
Volatilité fonds** (52 semaines)	3,49	4,58
Volatilité indice** (52 semaines)	-	-
Tracking error**	-	-
Ratio de Sharpe**	1,76	1,92
Ratio d'information**	-	-
VaR 95% - 1 semaine*	-	-

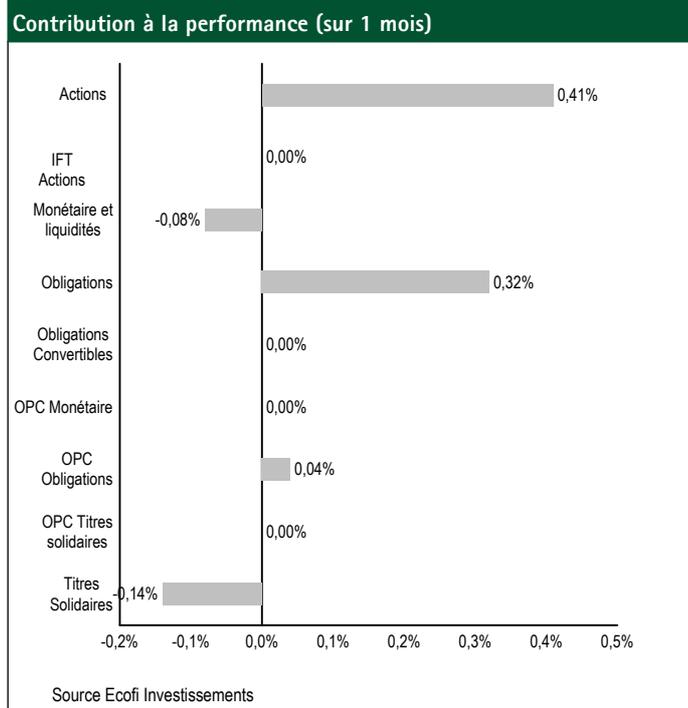
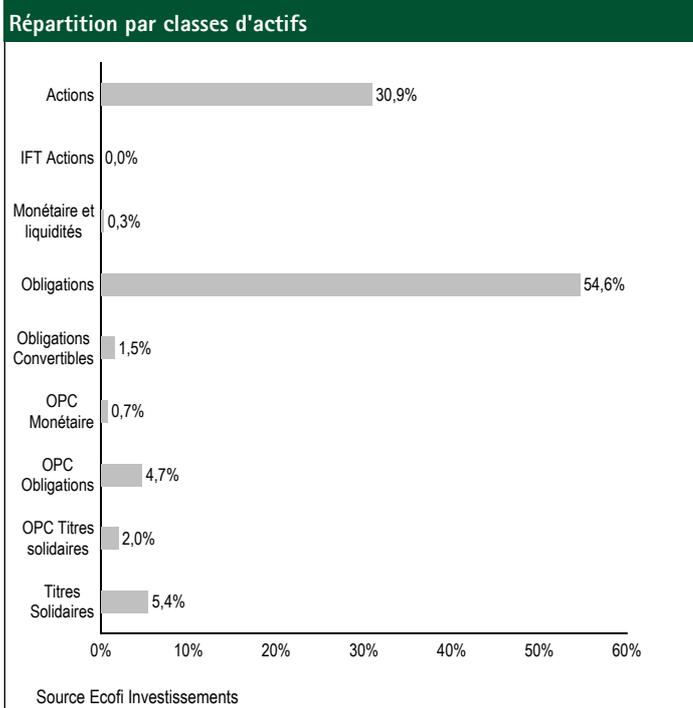
\* Source Ecofi Investissements : calculs par transparence - \*\* Source Europerformance

## CARACTERISTIQUES

**SICAV à multi-valeurs d'actions**  
**Code ISIN :** Act. C - FR0010177899, Act. D - FR0010202663, Act. AU - FR0010222281, Act. FCS - FR0010510115, Act. FAU - FR0010510123, Act. FRM - FR0010576215  
**Fréquence de valorisation :** Quotidienne  
**Société de gestion :** Ecofi Investissements - SGP agréée par l'AMF n° GP97004  
**Dépositaire :** Crédit Coopératif  
**Conservateur :** Crédit Agricole Titres (valeurs mobilières) - Crédit Coopératif (actifs monétaires)  
**Date de création :** 05/09/2005  
**Classification AMF :** OPCVM diversifié

**Classification EUROPERFORMANCE :** Diversifiés Europe - dominante taux  
**Indice de référence :** 75 EONIA OIS + 25 DJ E.STOXX 50 (CLO DIV REINVESTIS), LIVRET A + 1.5% avant 01/01/10  
**Conditions de souscription :** chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) (cours inconnu) - Règlement J+1  
**Frais de gestion directs maximum :** 0,90 % Maximum TTC de l'actif net  
**Commission de souscription :** 1% maximum (non acquis)  
**Commission de rachat :** Néant  
 OPC coordonné

## STRUCTURE ET COMPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31/08/2014



## Principales lignes solidaires\* de la SICAV

Libellé	Pondération (en %)
BANK FUR SOZIALWIRTSCHAFT AG	2,1
ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE (Part B)	2,0
CAISSE SOLIDAIRE NORD PAS DE CALAIS	0,9
SCOP ETHIQUABLE	0,6
BASILIADE	0,5
CHENELET INSERTION	0,4
CHANTIER ECOLE	0,3
ENTREPRENEURS DU MONDE	0,2
GROUPE ARCHER	0,2

## Principales lignes\* du fonds

Actions	Pondération (en %)
BFS AG	2,1
SANOFI	1,6
BANCO SANTANDER	1,6
SAP SE	1,4
BASF SE	1,3

Produits de taux	Pondération (en %)
SPGB 4 01/31/18	4,3
ITALIE 4,25% 01/09/2019	4,3
FRANCE 3,25% 25/04/2016	3,6

% Investissements en titres solidaires : 7,3%

Nombre de lignes en portefeuille : 84 dont 3 OPCVM

\* Des commentaires sur les caractéristiques extra financières de tous les titres investis en direct sont disponibles sur : [http://www.ecofi.fr/fileadmin/doc/Commentaires ESG et solidaires SICAV Choix Solidaire.pdf](http://www.ecofi.fr/fileadmin/doc/Commentaires_ESG_et_solidaire_SICAV_Choix_Solidaire.pdf)

Source Ecofi Investissements

Ecofi Investissements est une filiale du Crédit Coopératif. Elle assure la gestion de votre produit.

Une quote-part des frais de gestion fixes effectivement supportés par le produit est attribuée par Ecofi Investissements au distributeur pour rémunérer l'acte de commercialisation de l'OPC. Par ailleurs, les commissions de souscription et de rachat non acquises à l'OPC conformément à son prospectus sont intégralement perçues par le distributeur dès lors qu'elles sont prélevées. Le souscripteur de ce fonds sera soumis aux risques de perte en capital, de taux, actions, et accessoirement de liquidité et de change. Avant toute souscription, il convient de prendre connaissance du prospectus simplifié de l'OPCVM disponible auprès de la Société de gestion ou sur le site [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr). Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée. Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du client à la charge du distributeur.

Le présent produit est distribué par le Crédit Coopératif, société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable - Parc de la Défense - 33, rue des Trois Fontanot - BP 211 - 92002 NANTERRE CEDEX - 349 974 931 RCS Nanterre. Le Crédit Coopératif est agréé par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI) pour fournir les services d'investissement suivants: la réception transmission d'ordres, négociation pour compte propre, exécution d'ordres pour le compte de tiers, placement, prise ferme et conseil en investissement.



# CHOIX SOLIDAIRE

## OPCVM diversifié

Reporting trimestriel solidaire et ISR à fin Juin 2014



### Principe d'investissement solidaire et ISR

Les entreprises solidaires financées font l'objet d'une analyse solidaire (utilité sociale et/ou environnementale de l'activité...) en plus de l'analyse financière classique (secteur d'activité, organisation et management, équilibre de l'exploitation...) Pour les titres cotés, la gestion ISR se caractérise par l'intégration de critères Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance (ESG) dans les processus d'analyse et de choix des valeurs en complément des critères financiers traditionnels. Le processus ISR Engagé sélectionne les entreprises les plus responsables en matière ESG et exclut celles qui font face à des controverses majeures. Il sélectionne environ 60% de l'univers de départ et aboutit à 500 entreprises éligibles pour l'Europe et 300 pour la zone Euro. L'analyse ESG couvre la totalité des titres en portefeuille hors titres solidaires.

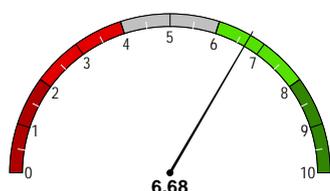
Le filtre ISR souverain limite l'investissement dans les Etats les moins bien notés en responsabilité institutionnelle et sociale, et protection de l'environnement de notre univers de 36 pays (les obligations émises par 4 Etats sont exclues et celles de 9 Etats sont limitées dans les portefeuilles).

[http://www.ecofi.fr/fileadmin/doc/Code de Transparence pour les fonds ISR Engages.pdf](http://www.ecofi.fr/fileadmin/doc/Code_de_Transparence_pour_les_fonds_ISR_Engages.pdf)

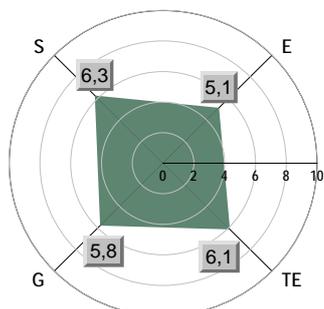
### Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la touche Ecofi

Environnement	Social	Gouvernance	Touche ECOFI	
Prévention et contrôle des pollutions	Santé et sécurité des collaborateurs	Indépendance et diversité du Conseil d'Administration	Equilibre des pouvoirs	Relations responsables avec les clients et les fournisseurs
Système de management environnemental	Respect des droits syndicaux	Prévention de la corruption	Egalité hommes-femmes et non-discrimination	Rejet des paradis fiscaux

### Note ISR globale du fonds (/10)



### Note ISR du fonds par domaine (/10)



Notes ISR : La note ISR Globale du fonds et celle du domaine ESG varient de 0 à +10

### Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)

S : Social (23,33%)

G : Gouvernance (23,33%)

TE : Touche Ecofi (30%).

La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

### Focus ESG sur une entreprise

ENTREPRENEURS DU MONDE est une Organisation de Solidarité Internationale qui aide des familles vivant dans des conditions très précaires à créer ou consolider une activité génératrice de revenus. Elle agit au travers de partenaires locaux dans les quartiers les plus pauvres de grandes villes telles que Port-au-Prince (Haïti) ou Cotonou (Bénin), ou dans des zones très reculées comme la province de Dien Bien au Vietnam. <http://www.entrepreneursdumonde.org>

### Actualité solidaire et ISR

Découverte de « L'Impact investing » et Baromètre Finansol 2013

« L'impact investing » consiste à investir dans une entreprise, une organisation ou un fonds dans le but de générer à la fois un impact social, environnemental et un retour financier. Il est né aux États-Unis en 2007. La finance solidaire française s'apparente à « l'impact investing ». Aujourd'hui, nous considérons que les fonds « d'impact investing » représentent 100 milliards de dollars d'encours, chiffre qui devrait être multiplié par 5 d'ici à 2020 selon Monitor Institute.

En France, 600 millions d'euros sont directement investis dans des entreprises solidaires d'après le Baromètre Finansol 2013. Ce Baromètre montre une croissance de 28% de l'épargne solidaire sur un an qui dépasse désormais les 6 milliards d'euros. Les financements solidaires ont soutenu près de 2 300 entreprises en France, créé ou consolidé 22 000 emplois et permis à 3 500 personnes en situation d'exclusion de trouver un logement décent.

### Liste des 5 entreprises les mieux notées en ESG (/10)

Valeur	Secteur	Pays	Note ESG globale*	Décile	E	S	G	Touche ECOFI	Poids fonds
L'oreal	Conso non cyclique	France	7,8	1	7,5	8,7	6,9	8,1	0,4%
Terna	Services publics	Italie	7,8	1	7,3	6,9	6,9	9,7	0,4%
Axa sa	Finance	France	7,8	1	8,2	7,7	7,1	8,2	2,5%
Schneider	Industrie	France	7,5	1	6,4	7,9	5,9	9,3	1,0%
Crh plc	Produits de base	Irlande	7,2	1	6,8	6,0	8,6	7,2	0,9%

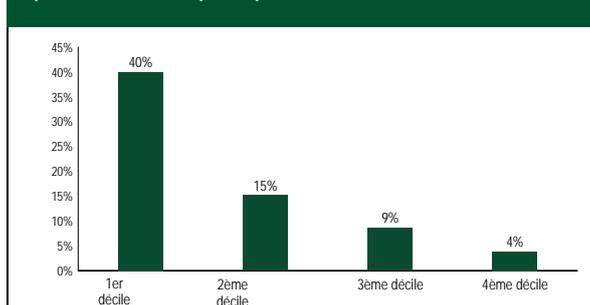
NB : Le titre BNP PARIBAS en position le 30/06 est en cours de désinvestissement suite à son passage en controverse de niveau 4 et conformément à notre filtre ISR Engagé

### Liste des 5 entreprises les moins bien notées en ESG (/10)

Valeur	Secteur	Pays	Note ESG globale*	Décile	E	S	G	Touche ECOFI	Poids fonds
Essilor	Santé	France	5,1	4	3,9	4,4	5,6	6,1	0,6%
Autoroutes paris rhin rhone	Industrie	France	5,1	4	5,4	4,2	3,9	6,5	3,2%
Unicredit spa	Finance	Italie	5,3	3	4,7	5,4	5,4	5,5	2,5%
E.on	Services publics	Allemagne	5,4	3	4,1	6,8	5,1	5,7	0,7%
Sanofi aventis	Santé	France	5,6	3	6,7	5,6	5,6	4,9	1,5%

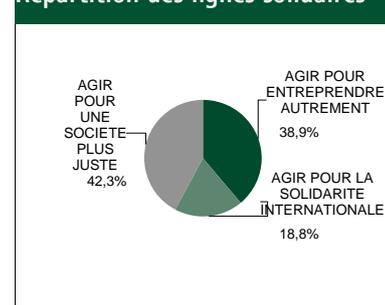
\* Les émetteurs notés par Ethifinance ou Sustainalytics n'ont qu'une note ESG globale.

### Répartition des entreprises par décile de notes ESG\*\* (en % actif)



\*\* par rapport à notre univers monde noté (2100 entreprises). Source Ecofi Investissements

### Répartition des lignes solidaires



Pour plus d'informations, des commentaires sur les performances ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) et solidaires de tous les titres investis en direct sont disponibles sur : [http://www.ecofi.fr/fileadmin/doc/Commentaires ESG et solidaires SICAV Choix Solidaire.pdf](http://www.ecofi.fr/fileadmin/doc/Commentaires_ESG_et_solidaire_SICAV_Choix_Solidaire.pdf)

## Glossaire ISR et solidaire

**Critères ESG** : Il s'agit des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Exemples : Développement de produits et services « vert »; Contrôle des impacts environnementaux liés à la consommation d'énergie; Santé et sécurité des employés; Egalité hommes-femmes; Indépendance et expertise des administrateurs; Rémunérations des dirigeants.

**Développement durable** : "Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" (Rapport Brundtland, 1987). Ce concept intègre au moins trois dimensions : économique, sociale et environnementale.

**Entreprise solidaire** : Une entreprise solidaire est une entreprise non cotée qui répond au moins à l'une des caractéristiques suivantes : au moins un tiers de ses salariés sont des personnes éloignées de l'emploi (en insertion, travailleurs handicapés...), l'entreprise est constituée sous forme d'association, de coopérative, ou de sociétés dont les dirigeants sont élus par les salariés, les adhérents ou les sociétaires, et la moyenne des rémunérations des cinq salariés ou dirigeants les mieux rémunérés n'excède pas cinq fois le SMIC.

**Engagement** : Activité des investisseurs (fonds de pension, sociétés d'assurance, sociétés de gestion...) visant à influencer le comportement d'une entreprise, à moyen long terme, en faisant valoir l'importance d'une meilleure prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. Cette action recouvre aussi bien le dialogue avec les entreprises (individuellement ou collectivement), que les pratiques de vote des gérants, dont le dépôt de résolutions proposées en Assemblée générale d'actionnaires.

**ESG** : Ce sigle est utilisé par la communauté financière pour désigner les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui constituent généralement les trois piliers de l'analyse ISR.

**Fonds d'exclusion** : L'investisseur éthique sélectionne les lignes de son portefeuille en écartant d'entrée de jeu les secteurs non-conformes à sa propre déontologie, comme le tabac, l'alcool, le nucléaire, l'armement ou la pornographie. Il fait ensuite son choix parmi les autres valeurs de la cote. Bref, il applique un filtre d'exclusion à son univers d'investissement. L'investisseur en développement durable, quand à lui, n'exclut aucun secteur d'activité. Il cherche plutôt à sélectionner les entreprises faisant preuve d'une politique sociale et environnementale proactive, tous secteurs confondus. Il applique donc un filtre positif, dont l'intérêt est de valoriser les meilleurs éléments et d'inciter les mauvais élèves à rejoindre le peloton de tête.

**Fonds ISR** : Les fonds d'"Investissement Socialement Responsable" (ISR) ou "éthiques" désignent les fonds intégrant de façon systématique et traçable dans leur sélection de titres une analyse des pratiques ESG des émetteurs (entreprises, Etats, collectivités territoriales). Il existe des fonds ISR actions, monétaires, obligataires, de private equity etc.

**Fonds de partage** : Lorsqu'il souscrit à un fonds de partage, un investisseur accepte de reverser tout ou partie des revenus ou de la performance du placement à une association ou une fondation d'intérêt général, préalablement définie parmi les partenaires du fonds. Les revenus donnés ont la nature fiscale de don et bénéficient des avantages fiscaux qui y sont liés.

**Fonds solidaires** : Un fonds solidaire investit entre 5 et 10 % de son actif en titres d'entreprises solidaires et le reste, soit 90 à 95%, en titres classiques (actions, obligations...), éventuellement gérés selon un processus ISR, comme c'est le cas chez Ecofi Investissements. Le label Finansol distingue l'ensemble des placements d'épargne solidaire. Finansol est une association professionnelle, représentée dans la plupart des régions françaises par des équipes bénévoles. Finansol fédère les financeurs solidaires et des établissements financiers. Sa mission est de développer la solidarité dans l'épargne et la finance..  
<http://www.finansol.org>

**Fonds thématiques ou sectoriels de développement durable** : L'approche thématique consiste à choisir des entreprises actives sur des thématiques ou secteurs qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux du développement durable : les énergies renouvelables, l'eau, la santé, le changement climatique, l'éco-efficacité, le vieillissement de la population etc. Cette approche seule n'est pas, selon Novethic, assimilable à de l'ISR stricto sensu, dans la mesure où les émetteurs ne sont pas analysés sur leurs pratiques ESG. Pour pouvoir parler de gestion ISR, elle doit donc être combinée à d'autres approches systématiques du type sélection ESG, exclusions normatives ou engagement actionnarial. C'est le cas pour Ecofi Développement Durable qui intègre dans son processus de gestion une analyse de la performance RSE des entreprises.

**Indices éthiques** : Certaines agences de notation sociale et environnementale se sont associées à des fournisseurs d'indices boursiers pour créer des indices spécifiques qui intègrent des critères ESG. La sélection des entreprises se fait en général par leur intégration dans l'indice en raison de leur bonne performance en RSE.

**Notation ISR** : Ou "notation extra-financière". Elle a pour objectif d'évaluer la performance RSE (cf. ci-après) des entreprises et autres émetteurs grâce à l'analyse de critères ESG adaptés à chaque secteur. La notation ISR émane pour l'essentiel des agences de notation sociale et environnementale.

**Principes pour l'Investissement Responsable** : Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion au sens large. <http://www.unpri.org/principles/french.php>

**Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) des entreprises** : La RSE est l'application des principes du développement durable à l'entreprise. Il s'agit pour les entreprises d'intégrer, en sus des critères économiques usuels, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance propres à leurs activités commerciales et à leurs relations avec leurs parties prenantes. La mise en place d'une stratégie RSE consiste pour les entreprises à s'engager dans des démarches de responsabilité sociale et environnementale, ayant un impact sur les pratiques et les processus dans des domaines tels que les ressources humaines, les pratiques commerciales, l'impact local, les relations avec les fournisseurs, la gestion des pollutions etc.

**Sélection ESG** : Mode de gestion ISR basé sur la sélection ou la pondération des émetteurs en fonction de leur performance sur les critères ESG contrairement à l'exclusion. L'analyse des critères ESG s'appuie sur différentes sources telles que: agences de notation, ONG, syndicats, brokers, entreprises elles-mêmes et analyse ISR effectuée en interne par l'équipe dédiée de la société de gestion. La sélection ESG peut revêtir plusieurs formes: best in class, best in universe ou encore best effort.